

B. NOTICE

ALUSPRAY, suspension pour pulvérisation cutanée pour ruminants, ongulés, porcins, volaille, chiens et chats.

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

VETOQUINOL NV/SA
Galileilaan 11/401
B-2845 Niel

Fabricant responsable de la libération des lots :

VETOQUINOL SA
Magny-vernois
BP 189
F- 70204 LURE Cedex

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

ALUSPRAY, suspension pour pulvérisation cutanée pour ruminants, ongulés, porcins, volaille, chiens et chats.

Aluminium pulvis.

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Substance active :

Aluminium pulvis 3 g

Excipient(s) :

Paraffinum Liquidum - Gaz de pétrole liquéfié.

4. INDICATION(S)

Astringent favorisant la cicatrisation des plaies.

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Ruminants, ongulés, porcins, volaille, chiens et chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Usage externe.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

En fonction de la gravité du cas, pulvériser 1 à 2 fois de façon à couvrir la plaie d'une mince couche de poudre.

10. TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver à température ne dépassant pas 25 °C.

Aérosol sous pression; protéger contre les rayons solaires; ne pas exposer aux températures au-dessus de 50 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'emballage après EXP

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Aucune.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Agiter fortement l'aérosol avant l'emploi.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Agiter la bombe fortement avant l'emploi. Ne pas percer ou brûler après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Ne pas inhaler la vapeur. A utiliser uniquement dans des pièces bien ventilées. En cas d'avalement, consultez immédiatement un médecin et montrez lui l'étiquette ou l'emballage. Utilisez le produit uniquement pour les buts auxquels il est destiné.

Ecartez le produit des flammes, des sources d'inflammation ou des étincelles, des sources de chaleur ou des appareils électriques en fonction.

Ne pas fumer. Ne pas vaporiser longtemps, mais exercer plusieurs courtes vaporisations.

Gestation et lactation :

Pas de contre-indications.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Sans objet.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Mars 2023

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Bombe aerosol de 220 ml contenant 75 g de suspension en moyenne.

Sur délivrance libre.

À usage vétérinaire.

BE-V116846